

### **Parc de logements : de plus en plus de logements vacants**

L'**Insee Auvergne-Rhône-Alpes** publie une étude sur le parc de logements dans la région. Le nombre de logements progresse sous l'effet de la croissance démographique. Cependant, il augmente plus rapidement que la population. La raison principale est l'augmentation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants. Le phénomène de décohabitation joue également.

#### **La croissance démographique, principal facteur d'évolution du parc**

En 2015, dans la région, 80 % du parc de logements sont des résidences principales. Le dynamisme de la croissance démographique explique la moitié de l'augmentation du parc de logements. Le phénomène de décohabitation (baisse du nombre de personnes par ménage) explique 22 % des nouveaux logements.

#### **Une contribution croissante de la vacance et des résidences secondaires**

Entre 2010 et 2015, l'augmentation du nombre de logements vacants pèse pour 19 % dans la croissance du parc total, une part en augmentation. Par ailleurs, les résidences secondaires sont nombreuses dans la région (12 %), notamment en zone de montagne, et leur progression contribue à hauteur de 9 % dans la variation du parc.

#### **Une dynamique démographique forte dans les grandes aires urbaines**

Le phénomène de périurbanisation est propice à l'accroissement du parc de logements. Les aires urbaines à forte croissance démographique comme Annemasse, Lyon, Annecy ou Montélimar voient leur parc augmenter.

#### **Vacance et décohabitation dans les petits pôles**

Dans les petits pôles et leur couronne ainsi que dans les communes isolées, le nombre de logements vacants progresse fortement, en raison d'un recul démographique et d'un parc de logements qui continue de s'accroître.

#### **Un nombre de logements vacants en hausse dans tous les territoires**

En 2015, dans la région, 8,4 % des logements sont vacants. L'Allier atteint même un taux de 14 %. Entre 2010 et 2015, près des deux tiers des communes ont vu leur part de logements vacants augmenter.

#### **Plus de logements vacants dans les villes-centres des grands pôles**

Les villes-centres affichent un taux de logements inoccupés de 10,2 % en raison notamment de la petite taille des logements, davantage soumis à la rotation des résidents. Il existe cependant de forts écarts entre les villes-centres des grands pôles.